

La future PAC après 2013

Déclaration du Groupe des associations

L'agriculture, mondiale, européenne et française, vit aujourd'hui une période d'instabilité profonde due notamment à la volatilité des prix sur les marchés agricoles internationaux. Il est particulièrement difficile, dans un tel contexte, de proposer une réforme structurelle de la Politique Agricole Commune, tant l'instabilité est grande sur les marchés internationaux. Même si l'échelle internationale ne constitue pas le cœur de l'avis, le groupe des associations partage donc les préconisations émises en matière de lutte contre la volatilité des prix agricoles et contre la spéculation sur ces marchés. La création de grandes régions agricoles de production et d'échange est un outil essentiel pour assurer une réelle souveraineté alimentaire.

Concernant la PAC à proprement parler et son avenir après 2013, le groupe des associations tient à souligner trois points de l'avis, qui lui paraissent fondamentaux.

En premier lieu, le groupe des associations salue et s'associe à la proposition de renforcer l'aide alimentaire dans le cadre du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Dans un contexte de renchérissement des denrées alimentaires depuis plusieurs années, les quatre associations agréées pour distribuer en France l'aide alimentaire issue du PEAD, font face à une très forte augmentation des besoins auxquels elles répondent. Les seuls « Restos du cœur » ont distribué plus de 107 millions de repas lors de leur campagne 2010/2011. Le renforcement de l'engagement de l'Union européenne sur ce plan est donc essentiel à la solidarité intra-communautaire et à la sécurité alimentaire des plus démunis.

En second lieu, l'avis propose des pistes intéressantes pour la future Politique Agricole Commune, en matière de mesures agroenvironnementales. Le « verdissement » de la PAC nous semble être un enjeu essentiel de cette réforme et de son acceptabilité sociale. En effet, les consommateurs sont de plus en plus exigeants quant à la qualité de leur alimentation et de plus en plus attachés à la multifonctionnalité de l'agriculture. Le groupe des associations insiste par ailleurs sur l'importance de libérer l'agriculture de la dépendance à la pétrochimie. Il s'agit là de préserver la biodiversité et d'améliorer la santé de toutes et tous, et notamment celle des agriculteurs.

Enfin, les associations sont très attachées à ce que l'agriculture européenne, et française, soit une agriculture qui s'inscrive dans des territoires, dans le cadre d'un développement rural global. Plus de 30 000 associations et leurs bénévoles se mobilisent en France pour animer le territoire rural et mener des actions de formation et d'information. Les associations sont des acteurs essentiels des territoires ruraux, et participent à les maintenir vivants et attractifs. Le développement rural est un des

enjeux de la Politique Agricole Commune. Nous nous réjouissons que l'avis n'omette pas cette dimension fondamentale, en préconisant notamment une meilleure articulation entre les fonds de la PAC et les autres fonds européens : Fonds social et Fonds de développement régional. Toutefois, l'avis aurait pu être plus ambitieux. Si le développement de circuits courts et de réseaux de distribution alternatifs est mentionné comme des démarches à favoriser, un ensemble d'éléments ne sont pas abordés : le nécessaire renforcement de l'approche *Leader* (dans un contexte de simple maintien du financement) ou encore la diversification de l'économie rurale, alors même que la réforme des collectivités territoriales risque d'accentuer les difficultés des territoires ruraux français.

En conclusion, le groupe des associations félicite le rapporteur pour la qualité de cet avis et des pistes qu'il propose. Convaincu que l'agriculture est un enjeu sur lequel l'ensemble de la société civile doit nourrir le débat public, le groupe des associations a voté l'avis.